



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur	Groupe PDCB, par les députés Yannick Ruppen (suppl.) et Alexandre Maret (suppl.)
Objet	Une promotion des métiers de la santé coordonnée
Date	12.09.2018
Numéro	3.0416

Considérant la pénurie en personnel soignant qualifié en Suisse et en Valais, le Conseil d'Etat est conscient du bien-fondé des mesures et des actions visant à promouvoir les métiers de la santé. A ce jour, il constate que les principaux acteurs de la promotion de ces professions jouent pleinement leur rôle : ainsi, la Haute école de santé (HEdS) a mis en place un ensemble de mesures coordonnées notamment avec le Service valaisan de la formation et de l'orientation professionnelles pour promouvoir les formations de base dans le domaine de la santé auprès du jeune public :

- présentations dans le secondaire 2 (ECCG, écoles professionnelles) des filières physiothérapie et soins infirmiers dans tous le Valais, incluant la filière ES dans le Haut-Valais ;
- stand dans les salons des métiers (VIFRA, Your Challenge, et autres salon hors Valais pour les filières uniques) avec une présence régulière de l'Hôpital du Valais qui y promeut l'ensemble des métiers exercés à l'Hôpital (tant de niveau secondaire 2, ES, HES ou universitaire) ;
- Forum étudiants au Campus Bellevue HES-SO Valais-Wallis à Sierre. Accueil de tous les étudiants-es du secondaire 2, présentations spécifiques des filières santé HES ;
- ateliers Haute Ecole de Santé lors de l'action « Futurs en tous genres » ;
- étudiants-es d'un jour : les personnes intéressées peuvent suivre un-e étudiant-e Bachelor durant une journée ;
- ateliers pendant le Passeport vacances valaisan ;
- mise sur pied de cours de réinsertion professionnelle pour les infirmières et infirmiers désireux de reprendre leur activité. Ces cours bénéficient d'un soutien financier paritaire de la Confédération et du Canton.

La coordination avec l'Hôpital du Valais en particulier s'exerce au travers de manifestations grand public (par exemple dans le cadre du salon annuel « Planète santé ») pour mettre en valeur les différents métiers de la santé. Promouvoir les filières Soins infirmiers et Physiothérapie passe aussi par une excellente collaboration entre l'Hôpital du Valais et la Haute école de santé (HEdS) dans le cadre de la formation pratique des étudiants de la HEdS. Les contacts réguliers entre les responsables des deux entités permettent cette coordination interinstitutionnelle.

Les Offices d'orientation scolaire et professionnelle, en concertation avec l'ensemble des acteurs du domaine, tiennent également compte de la problématique des besoins avérés en personnel de santé qualifié dans le cadre des conseils prodigués aux étudiants.

De manière plus générale, le Conseil d'Etat est conscient de la nécessité de promouvoir les professions de la santé dans le but de lutter contre la pénurie dans ce domaine. Cette volonté se traduit notamment par la création d'un pôle santé fort avec la construction du campus sur le site de l'Hôpital de Sion. De même, il souhaite mettre en place une filière de formation d'infirmiers-es ES dans le Valais romand. Enfin, il a récemment mis en consultation un projet de loi visant à favoriser la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage dans les professions non universitaires de la santé.

Les Départements concernés encouragent la HEdS et l'Hôpital du Valais à poursuivre leur collaboration dans ce domaine.

Il est proposé l'acceptation du postulat dans la mesure où il est déjà réalisé.

Conséquences financières en francs : aucune

Conséquences sur le personnel en EPT : aucune

Conséquences sur la RPT : aucune

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Lieu, date Sion, le 5 juin 2019